

# FÉDÉRATION DES CHAMBRES SYNDICALES DE L'INDUSTRIE DU VERRE

3, RUE LA BOÉTIE, 75008 PARIS      SIREN 784359234  
TÉL. (1) 265-60 02      TÉLHX 660 701 FHDEVER

V/T

Paris, le 18 novembre 1975

Monsieur JEANPERRIN

Monsieur le Secrétaire général,

Je vous prie de trouver ci-joint copie de la lettre qui est adressée à Monsieur le Ministre du Travail pour lui demander l'extension des dernières modifications apportées à la Convention collective nationale des Industries de Fabrication mécanique du Verre.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Secrétaire général,



J. VELUT

P.J. -

Monsieur Michel DURAFOUR  
Ministre du Travail

---

Paris, le 18 novembre 1975

Monsieur le Ministre,

La Convention collective nationale des Industries de Fabrication mécanique du Verre du 8 juin 1972, étendue par arrêté du 10 mai 1973 (Journal officiel 10 juin 1973), vient d'être profondément modifiée par les accords paritaires énumérés ci-après :

- accord du 10 décembre 1973 déposé au Conseil de Prud'hommes sous le numéro 3 378 en date du 14 décembre 1973 ;
- accord n° 1 du 24 avril 1975 sur les classifications déposé au Conseil de Prud'hommes sous le numéro 3 893 en date du 28 avril 1975 ;
- accord n° 2 du 24 avril 1975 sur les appointements garantis déposé au Conseil de Prud'hommes sous le numéro 3 894 en date du 28 avril 1975 ;
- avenant du 6 novembre 1975 à l'accord n° 1 du 24 avril 1975 adaptant les conventions annexes I et II déposé au Conseil de Prud'hommes sous le numéro 4046.

Les Organisations signataires sollicitent l'extension de la Convention collective comprenant les clauses générales avec l'annexe classifications et l'annexe salaires, la convention annexe I et la convention annexe II, telles qu'elles se présentent après la mise à jour à la date du 6 novembre 1975 tenant compte des accords conclus jusqu'à cette date incluse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

EMPLOYEUR :

SALARIES :

C.G.T.

C.G.T./F.O.

C.F.D.T.

C.F.T.C.

C.G.C.

ACCORD N° 1CLASSIFICATIONS

Les organisations signataires conviennent d'apporter à la Convention collective nationale des Industries de Fabrication mécanique du Verre les modifications suivantes :

ARTICLE 1

Il est ajouté aux clauses générales un article 29 bis rédigé comme suit :

GRILLE DE CLASSIFICATIONSARTICLE 29 bis

Les emplois des industries de fabrication mécanique du verre sont classés dans les catégories et échelons de la grille figurant dans le tableau ci-après, avec les coefficients hiérarchiques correspondants :

Catégories	Coefficients	Catégories	Coefficients	Catégories	Coefficients
2	125	5 a	200	7 a	315
3 a	135	5 b	215	7 b	345
3 b	145			7 c	375
3 c	155	6 a	230	8 a	390/410
4 a	165	6 b	250	8 b	450
4 b	180	6 c	270	8 c	550
4 c	190	6 d	290	8 d	660
				9	880

La continuité de la grille témoigne de la volonté des parties signataires de ménager à tous les niveaux les possibilités de promotion en fonction des emplois disponibles et des aptitudes requises.

ARTICLE 2

Il est ajouté aux clauses générales un article 29 ter rédigé comme suit :

DEFINITIONS GENERALES ET EMPLOIS REPERESARTICLE 29 ter

Les tableaux figurant à l'annexe "classifications" des clauses générales comportent pour chaque catégorie et échelon :

*(Handwritten signatures and initials)*

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

Coefficients actuels	Nouvelle grille	
	Catégories	Coefficients
100 à 122	2	125
123 à 129	3 a	135
130 à 136	3 b	145
137 à 145	3 c	155
146 à 154	4 a	165
155 à 165	4 b	180
166 à 177	4 c	190
178 à 190	5 a	200
191 à 214	5 b	215
215 à 229	6 a	230
230 à 249	6 b	250
250 à 269	6 c	270
270 à 289 (*)	6 d	290
290 à 314	7 a	315
315 à 344	7 b	345
345 à 374	7 c	375
375 à 410 (**)	8 a	390/410
411 à 450	8 b	450
451 à 550	8 c	550
	8 d	660
	9	880

(\*) La situation des agents classés au coefficient 288 sera examinée cas par cas, par référence aux définitions générales des catégories 6 d et 7 a ;

(\*\*) Les agents qui, avant la date du présent accord, étaient classés au coefficient 390 ou 410 et qui avaient de ce fait la garantie de passage à l'ancienneté au coefficient 435 seront classés en catégorie 8 b à l'échéance prévue pour leur passage au coefficient 435.

A

ACCORD N° 2APPOINTEMENTS GARANTIS

*Il est convenu d'apporter à la Convention collective nationale des Industries de Fabrication mécanique du Verre les modifications suivantes :*

ARTICLE 1

*L'article 31 des clauses générales est modifié et remplacé par le texte ci-après :*

SALAIRE MINIMUM PROFESSIONNEL, VALEUR DU POINT MENSUEL, APPOINTEMENTS MENSUELS MINIMA, APPOINTEMENTS MENSUELS GARANTIS.

ARTICLE 311 - SALAIRE MINIMUM PROFESSIONNEL (S M P)

Le montant du salaire minimum professionnel au coefficient 100 de l'échelle hiérarchique est fixé, pour tous les établissements de la profession, au taux figurant à l'annexe "Salaires" des clauses générales.

Le S M P horaire de chaque catégorie professionnelle s'obtient en multipliant le S M P horaire coefficient 100 par le coefficient de la catégorie professionnelle divisé par 100.

2 - VALEUR DU POINT MENSUEL (P)

La valeur du point mensuel pour un horaire de 174 heures est calculée en multipliant le S M P horaire du coefficient 100 par 1,74.

3 - APPOINTEMENTS MENSUELS MINIMA (A M)

Les appointements minima de chaque catégorie professionnelle pour un horaire mensuel de 174 heures s'obtiennent en multipliant la valeur du point mensuel par le coefficient hiérarchique de la catégorie.

*Le 27/4/75 ds jw*

...

ACCORD NATIONAL DU 24 AVRIL 1975

ARTICLE 1

Les salaires réels (taux d'affûtage et primes de rendement pour les ouvriers, traitements garantis pour les autres agents) seront majorés dans les conditions suivantes :

au 1er avril 1975 : 1,00 % sur les salaires de mars 1975

au 1er mai 1975 : la majoration précédente de 1,00 % sera portée à 1,50 % sur les salaires de mars 1975

De plus, comme prévu à l'article 2, paragraphe a), de l'accord n° 2 du 24 avril 1975 sur le barème d'appointements garantis, une augmentation mensuelle en valeur absolue de 30 F sera versée pour moitié au 1er mai 1975 et pour moitié au 1er juin 1975.

ARTICLE 2

Le salaire minimum professionnel (S M P) au coefficient 100 est porté à

6,72 F à compter du 1er avril 1975

6,75 F à compter du 1er mai 1975

6,80 F à compter du 1er juin 1975

EMPLOYEURS :

SALARIES :

C. G. T.

C. F. D. T.

C. G. T./F. O.









<b>AGENT SANS SPÉCIALITÉ</b>	Catégorie : <b>2</b>	Coefficient : <b>125</b>
Agent effectuant des travaux élémentaires, sans responsabilité, ne nécessitant ni connaissance, ni adaptation préalable.		

**EMPLOIS COMMUNS**

*Balayer et personnel de nettoyage*

Effectue tous travaux de nettoyage courant, à l'exclusion de lessivage des peintures et du nettoyage des baies de grande hauteur.

*Manutentionnaire*

Effectue des travaux simples et courants de manutention ne nécessitant qu'une mise au courant très sommaire.

**GLACE ET VERRE COULE**

*Rouleur de caisses vides*

Livre les caisses aux emballeurs.

*Cloueur de caisses*

Cloue les caisses.

**VERRE A VITRE**

*Rouleur de caisses vides*

Livre les caisses aux emballeurs.

*Cloueur de caisses*

Cloue les caisses.

**VERRE CREUX MECANIQUE**

*Laveur décor*

Nettoie les rebuts d'impression et assure les manutentions utiles.

*Monteur de cartons*

Monte à la main les éléments d'emballage par dépliage de cartons, mise en forme, collage, agrafage et positionnement d'intercalaires.

**VERRE TECHNIQUE**

*Monteur de caisses*

Assemble les éléments prédécoupés pour monter les caisses.

*Assembleur de moules*

Assemble les éléments constituant les moules simples.

**SERVICES ADMINISTRATIFS ET GENERAUX**

*Agent de liaison*

Chargé d'assurer la liaison entre les différents services, de distribuer le courrier et, accessoirement, faire des courses.

*Handwritten initials: EJ, J, M*

*Handwritten initials: RJ, F, J, M, J*

<b>AGENT SPÉCIALISÉ - 1<sup>er</sup> échelon</b>	Catégorie : <b>3 a</b>	Coefficient : <b>135</b>
<p>Agent exécutant ou participant à des travaux d'adaptation rapide ne nécessitant qu'une mise au courant sommaire et une formation pratique d'au plus trois semaines. Met en œuvre des moyens connus et habituels entrant dans le cadre de consignes simples expliquées par voie démonstrative ou orale, et éventuellement confirmées par écrit.</p>		

### EMPLOIS COMMUNS

#### *Conducteur de chariot automoteur*

Chargé de la conduite et du contrôle de l'ordre de marche d'un chariot automoteur, sans gerbage.

#### *Chargeur*

Exécute manuellement ou à l'aide d'un transpalette à main ou électrique, après identification et comptage, le chargement en camions, wagons ou conteneurs, ou le déchargement.

### GLACE ET VERRE COULE

#### *Rentreur de verres*

Prend le verre à la sortie du four à recuire et le rentre en magasin, classe les volumes suivant leur destination.

### VERRE A VITRE

#### *Rouleur de caisses pleines*

Assure, éventuellement à l'aide d'élingues, la manutention des caisses pleines et leur mise en place sur les quais d'expédition ou les véhicules.

### FIBRE DE VERRE TEXTILE

#### *Ensacheur billes*

Surveille le remplissage, le pesage et effectue la fermeture des sacs de billes. Identifie et range les sacs.

#### *Garnisseur mat*

Chargé de l'alimentation des rateliers après recherche des bouts sur les gâteaux. Surveille le dévidage.

### FIBRE DE VERRE ISOLATION

#### *Emballeur*

Reçoit, compte, empile ou emballe manuellement ou mécaniquement les produits bons sortant de la ligne. Participe à d'autres travaux tels que débouillage, surveillance, préparation, pesage, étiquetage, manutention.

### VERRE CREUX MECANIQUE

#### *Trieur*

Trie ou retirie les articles présentant des défauts évidents. Place les articles triés ou retriés en cartons, caisses ou harasses ou sur convoyeurs, etc.

#### *Agent sur machine décor*

Utilise, avec ou sans repérage, une machine semi-automatique ou automatique.

#### *Emballeur*

Conditionne lui-même les objets en caisses, cadre ou harasses.

### VERRE TECHNIQUE

#### *Soudeur de baguettes*

Soude bout à bout des baguettes de silice à l'aide d'un chalumeau.

#### *Trieur-Conditionneur (lunetterie optique)*

Ramasse les articles en éliminant ceux qui présentent des défauts d'aspect évidents et les dispose dans des conditionnements prédéterminés.

#### *Scieur platineur (mesures libres - lunetterie optique)*

Débite et ébauche des bandes aux dimensions données.

### SERVICES ADMINISTRATIFS ET GENERAUX

#### *Facteur d'étage*

Assure la réception, le tri et la distribution du courrier.

<b>AGENT SPÉCIALISÉ - 2<sup>o</sup> échelon</b>	<b>Catégorie : 3 b</b>	<b>Coefficient : 145</b>
<p>Agent exécutant ou participant à des travaux nécessitant une formation pratique de quelques semaines, sans connaissances générales du métier et pouvant impliquer des choix simples dans l'exécution de son travail courant. Met en œuvre des moyens connus et habituels dans le cadre de consignes permanentes ou précises écrites ou non et expliquées par voie démonstrative ou orale.</p>		

### EMPLOIS COMMUNS

#### *Conducteur de chariot automoteur*

Chargé de la conduite et du contrôle de l'ordre de marche d'un chariot automoteur. Effectue des travaux exigeant une pratique suffisante de la conduite, de la manutention et du stockage pouvant comporter du gerbage, nécessitant une habileté particulière.

#### *Conducteur de pont roulant*

Conduit un pont roulant à crochet ou à crapaud, mais n'en assure pas l'entretien ni les réparations courantes.

### GLACE ET VERRE COULE

#### *Conducteur de machine à façonner*

A l'aide d'une machine ou d'un appareil d'emploi simple, façonne en totalité ou en partie le pourtour des volumes.

#### *Caleur expédition verre coulé*

Participe à la mise en wagons du verre livré, effectue le bourrage et cloue.

### VERRE A VITRE

#### *Conditionneur de verre à vitre*

Avec un coéquipier positionne les volumes en équilibrant la charge sur les différents agrès en service pour les expéditions. Effectue parfois la mise sous papier ; exécute le brélage.

### FIBRE DE VERRE TEXTILE

#### *Bobineur silionne*

Assure, en liaison avec les conducteurs de filières, la réception et la relance des fils sur les bobinoirs, l'enlèvement et le rangement des gâteaux produits. Doit assurer la propreté des bobinoirs qu'il a à conduire.

#### *Eplucheur finissage textile*

Recherche l'extrémité des fils sur les enroulements. S'assure de l'intégrité des fils. Elimine les défauts d'aspect usuels, pèse et classe les enroulements.

EBL    Z    A

### FIBRE DE VERRE ISOLATION

#### *Agent de conditionnement*

Outre les travaux de l'emballleur, élimine les produits présentant des défauts, peut en fonction du programme préparer les matériels et fournitures de conditionnement, compléter les fiches de fabrication, les fiches palettes...

#### *Enrobeur*

Effectue tous les travaux nécessaires à l'enrobage des coquilles. Trie et emballe les produits finis et enregistre la quantité.

### VERRE CREUX MECANIQUE

#### *Visiteur*

Visite ou contre-visite, visuellement ou à l'aide d'instruments de mesure, des articles en éliminant ceux qui ne correspondent pas à un choix déterminé par des normes ou des échantillons limites. Est généralement chargé de placer les articles ainsi visités ou contre-visités en cartons, caisses ou harasses ou sur convoyeurs, etc.

#### *Contrôleur « Test »*

Fait des prélèvements selon des consignes ou des normes. Effectue sur des échantillons des mesures simples (pression, capacité, poids, choc thermique, etc.) et rend compte des résultats.

#### *Agent sur machine décor*

Décore des articles plats ou creux à l'aide d'une machine à décorer semi-automatique ou automatique. Vérifie visuellement l'aspect du décor compte tenu des normes ou échantillons limites. Effectue les réglages courants de la machine.

### VERRE TECHNIQUE

#### *Coupeur sur machine à bras articulé*

Effectue les ouvertures et coupes sur moulages de fonderie.

#### *Polisseur machine (lunetterie optique)*

Débite et surface des échantillons de verre aux cotes données avec un fini déterminé.

RTB    M    B    J

*Visiteur (lunetterie optique)*

Visite, visuellement ou à l'aide d'instruments de mesure, des articles en éliminant ceux qui ne correspondent pas à un choix déterminé par des normes ou des échantillons limites.

EL G A

**SERVICES ADMINISTRATIFS ET GENERAUX**

*Tireur de plans et de documents*

Reproduit des documents à l'aide de machines nécessitant des réglages et des interventions simples. Répartit et range les documents ou originaux. Nettoie les machines.

AA B-1/2 ds JNF

<b>AGENT SPÉCIALISÉ - 3<sup>e</sup> échelon</b>	<b>Catégorie : 3 c</b>	<b>Coefficient : 155</b>
<p>Agent qui sans avoir un véritable apprentissage ou avoir reçu un enseignement professionnel particulier, exécute ou participe à des travaux spécialisés pouvant exiger une part d'initiative au niveau du choix entre les solutions connues et usuelles. Emploi nécessitant une formation de quelques semaines pour une bonne pratique de sa spécialité, sans connaissances générales du métier. Met en œuvre des moyens connus et habituels pouvant être variés dans le cadre de consignes précises et détaillées fixant les modes opératoires donnés par voie orale ou écrite.</p>		

**EMPLOIS COMMUNS**

*Conducteur de chariot approvisionnement ou réceptionnaire*

Effectue à l'aide d'un chariot élévateur dont il contrôle l'ordre de marche, les rangements, réceptions et répartitions en organisant l'ordre de ses manutentions pour subvenir en temps voulu aux besoins des ateliers selon le programme de fabrication. Utilise et complète éventuellement les documents de pointage des mouvements.

**GLACE ET VERRE COULE**

*Coupeur sur machine klages*

Généralement secondé par un aide, découpe sur machine des volumes destinés à la trempe (pare-brise, lunettes, latéraux, baies, etc.). Effectue le réglage de la molette et les changements de gabarit.

*Coupeur petit verre*

Coupe, dans les volumes refusés par les visiteurs, des volumes de dimensions inférieures, en éliminant les défauts et en limitant les pertes.

**VERRE A VITRE**

*Recoupeur*

Découpe manuellement, dans des bandes de verre à vitre de toutes épaisseurs et de dimensions maximales 188 x 120 cm, des volumes de forme rectangulaire suivant les commandes. Utilise au mieux les bandes défectueuses en réalisant des volumes aux mesures normalisées.

**FIBRE DE VERRE TEXTILE**

*Releveur-emballeur peseur stratifil*

Effectue le ramassage, l'emballage et le pesage des fabrications de l'atelier stratifil. Effectue le conditionnement des produits de l'atelier. Rédige les documents et utilise, si nécessaire, des tables de conversion de poids en mesures étrangères.

*Conducteur de filières sillonée*

Surveille la marche d'un groupe de filières sillonée. Effectue la relance de ces filières.

**FIBRE DE VERRE ISOLATION**

*Machiniste finition-transformation*

Suivant les indications données, règle et maintient les conditions de marche des appareils de finition-surfage, trie les produits, complète les fiches de fabrication, prépare et lance les produits suivant les programmes de fabrication.

*Mouleur*

Approvisionne, effectue la mise en service et la conduite des installations de moulage ; élimine les primitifs et les produits défectueux ; complète les fiches de fabrication.

**VERRE CREUX MECANIQUE**

*Contrôleur statistique*

Constitue l'échantillonnage selon des normes précises et connues. Constate la valeur des lots d'après les fiches de spécification, par examen, utilisation de calibres et montages de contrôle. Règle des appareils de mesure et de contrôle suivant des normes et des procédures données. Enregistre les résultats obtenus à l'aide de formules simples et déterminées, et rend compte en cas d'anomalies.

*Préparateur d'écrans décor*

Ayant une pratique suffisante et l'habileté requise pour effectuer convenablement les divers montages, traitements, tirages, etc. Est chargé de la confection de tous écrans d'impression.

*Visiteur superchoix*

Chargé de trier convenablement les articles ci-après dont le choix particulièrement délicat et difficile exige non seulement une pratique suffisante de la visite, mais aussi des aptitudes spéciales requises : Champenoises dans le cas de plusieurs choix, articles de parfumerie de luxe et produits finis télévision. Est, de plus, généralement chargé de placer ces articles visités dans les cartons, caisses ou harasses ou sur convoyeurs, etc.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including 'E1', 'Z A', and several illegible signatures.

### VERRE TECHNIQUE

#### *Coupeur sur machine à bras articulé*

Effectue les ouvertures et coupes sur moulages de fonderie à partir de plans.

#### *Coupeur verre d'optique (lunetterie optique)*

Découpe dans des plateaux de toutes présentations et dans la gamme complète de type de verres, des ébauches aux sections, poids et tolérances exigés pour le moulage de pièces. Doit assurer une activité normale, faire un rebut matière limité et rester dans un seuil général inférieur aux normes qualificatives suivantes :

- 3,0 % pour les verres de dureté moyenne ;
- 4,5 % pour les verres durs ;
- 8,0 % pour les verres tendres.

#### *Conducteur de rectifieuse plane*

Usine des plaques de silice, micaver... Effectue les réglages.

#### *Coupeur de creusets*

Effectue à l'aide de coupeuses, tourets, lapidaires, bandes abrasives et flexibles les opérations de finition des creusets.

#### *Etireur fil*

Surveille la fabrication de fil en continu et effectue les réglages des chalumeaux.

### SERVICES ADMINISTRATIFS ET GENERAUX

#### *Dactylographe*

Employé sur machine à écrire capable de 25 mots-minute, ayant une bonne orthographe et présentant d'une façon satisfaisante son travail.

#### *Employé de comptabilité*

Agent exécutant dans un bureau de comptabilité et suivant les directives du comptable ou du chef comptable, des travaux élémentaires de comptabilité ne nécessitant pas la connaissance générale du mécanisme comptable.

#### *Employé administratif*

Effectue des travaux administratifs simples, transcrit des renseignements, complète des documents, fait des calculs simples, met à jour des tableaux et graphiques, signale les anomalies qu'il constate.

### SERVICES TECHNIQUES

#### *Aide de laboratoire*

Exécute des travaux simples de préparation sur des produits ou matériaux destinés à être analysés par des agents de coefficients supérieurs. Il effectue des mesures simples, fait des calculs élémentaires, consigne les résultats en soulignant les anomalies qu'il constate.

*Handwritten marks: a stylized 'A' and other illegible characters.*

*Handwritten marks: several illegible signatures or initials.*

<b>AGENT QUALIFIÉ - 1<sup>er</sup> échelon</b>	Catégorie : <b>4 a</b>	Coefficient : <b>165</b>
<p>Agent exécutant ou participant à des travaux qualifiés courants, exigeant des connaissances du métier acquises soit par une formation professionnelle pouvant être sanctionnée par un certificat d'aptitude professionnelle, soit par une expérience pratique équivalente. Met en œuvre des moyens connus, habituels et variés impliquant un certain degré d'initiative dans le cadre d'instructions précises et détaillées pouvant être appuyées par voie d'explications ou par schémas ou dessins indiquant les actions à accomplir et les procédés à appliquer. Contrôle les résultats des opérations, notamment pour éviter les dommages pour les hommes, les produits, le matériel.</p>		

**ENTRETIEN**

*Maçon - Fumiste*

Effectue les travaux simples de maçonnerie-fumisterie nécessités par la construction, reconstruction, réparation à chaud, l'entretien, la mise hors feu, la coulée et l'attrempage, tels que confection de parois et voûtes de carreaux en partie droite, grandes voûtes en plein cintre, taille de réfractaires de forme simple.

*Mécanicien*

Confectionne et répare des pièces simples mettant en œuvre les opérations courantes de mécanique. Procède à des vérifications ou visites localisées, au montage ou démontage d'organes ou d'appareils simples. Participe aux divers travaux d'entretien ou de montage au sein d'un groupe.

*Electricien*

Effectue des travaux de visite, révision, dépannage sur des équipements ou matériels simples, soit électriques ou électroniques ou pneumatiques ou de régulation. Utilise des schémas d'exécution simples, participe à d'autres travaux au sein d'un groupe d'agents d'entretien.

**GLACE ET VERRE COULE**

*Coupeur sur table mécanisée (type Sauter)*

Procède sur machine de découpe mécanique à la découpe des grands carreaux, préalablement estimés. Positionne les outils de coupe suivant les dimensions demandées, effectue les réglages et remplacements de l'outillage.

*Coupeur main*

Découpe d'après des gabarits en bois, des petites séries de volume en forme aux dimensions demandées.

**VERRE A VITRE**

*Coupeur*

Découpe, principalement en mesures normalisées, manuellement ou à l'aide d'un pont de découpe dans

des plateaux de verre ordinaire (mince, normal, fort) et de dimensions permettant une mise à table à la main, des volumes de forme rectangulaire de choix courants, suivant les commandes. Exploite au mieux les plateaux, notamment en découpant dans les chutes ou les zones à défauts permanents des volumes correspondant à d'autres commandes ou à des mesures normalisées.

**FIBRE DE VERRE TEXTILE**

*Fileur verranne*

Assure la conduite d'un groupe de machines et de filières. Effectue les réglages thermiques et mécaniques après contrôle par prélèvements.

*Conducteur de machines à billes*

Surveille le formage des billes et effectue divers réglages après contrôle par prélèvements. Procède au déverrage des tiroirs de coupe, au nettoyage et au graissage des mécanismes.

*Analyste qualité*

Effectue et enregistre les tests de conformité des produits avec les spécifications de fabrication. Donne en fin de poste les résultats. En cours de poste, signale au chef d'équipe les tendances pouvant nécessiter des actions correctives et informe le vérificateur de qualité de tout résultat en dehors des limites de rejet.

**FIBRE DE VERRE ISOLATION**

*Régleur machine coquilles « procédé hollandais »*

Effectue les changements d'équipement et les différents réglages qu'impliquent la mise en route, les démarrages et l'exploitation.

*Préparateur de liants*

Prépare les quantités variables de liants en fonction des besoins. Effectue les pesées et mesures volumétriques des différents ingrédients et les mélanges. Enregistre les consommations.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page.

**VERRE CREUX MECANIQUE**

*Sondeur ou contrôleur*

Par référence aux spécifications techniques, suit le niveau de qualité de la fabrication en effectuant des prélèvements d'articles qu'il contrôle. Remplit les feuilles de contrôle et informe les visiteurs et les fabricants des anomalies constatées.

**VERRE TECHNIQUE**

*Scieur platineur dimensions fixes toutes formes (lunetterie optique)*

Façonne des pièces de toutes formes par sciage et platinage avec des bases et tolérances interdépendantes.

*Coupeur verre d'optique (lunetterie optique)*

Découpe dans des plateaux de toutes présentations et dans la gamme complète de types de verres, des ébauches aux sections, poids et tolérances exigés pour le moulage de pièces. Doit assurer une activité normale, faire un rebut matière limité et rester dans un seuil inférieur aux normes qualificatives suivantes :

- 2,0 % pour les verres de dureté moyenne ;
- 3,0 % pour les verres durs ;
- 6,0 % pour les verres tendres.

*Calibreur-coupeur gros tubes et profilés*

Délimite les parties utilisables. Contrôle, calibre, effectue la coupe définitive avec des tolérances serrées. Assure les retouches.

*Conducteur machine fusion arc*

A partir de plans et programmes définis, assure par fusion à arc la fabrication de pièces standards en silice.

*Mouleur verre d'optique (lunetterie optique)*

Moule des pièces de toutes formes et courbures dans une gamme limitée en importances dimensionnelles et types de verres.

**SERVICES ADMINISTRATIFS ET GENERAUX**

*Dactylographe*

Effectue la reproduction dactylographiée de documents divers sur tous supports, en assurant la mise en forme des textes et tableaux, le tirage définitif, la ventilation et le classement simple de ces documents.

*Sténodactylographe*

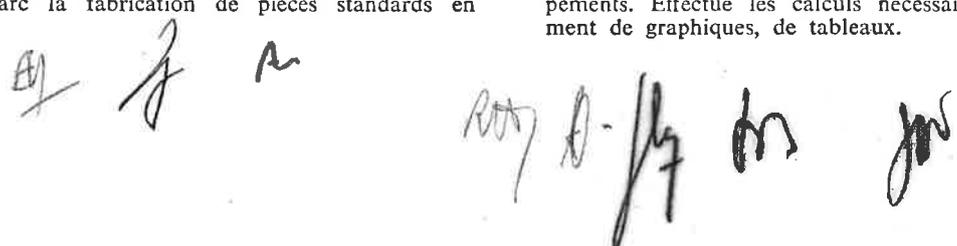
Sténodactylographe ayant des connaissances professionnelles du niveau du C.A.P. qui effectue des travaux simples de sténographie et de dactylographie avec une bonne orthographe et une présentation satisfaisante.

*Aide-comptable*

Employé dont la formation comptable est suffisante pour effectuer des travaux tels que confection et vérification matérielle des documents accessoires. Employé au dépouillement et à la codification des pièces destinées à l'établissement des prix de revient (bons de matières, de main-d'œuvre, etc.) d'une commande client, d'une commande matière.

*Employé de production*

Enregistre la production journalière et mensuelle de l'atelier par produits, ou lignes, ou machines, à partir de documents divers dont la nature est définie. Comptabilise les entrées et sorties et effectue des recoupements. Effectue les calculs nécessaires à l'établissement de graphiques, de tableaux.



AGENT QUALIFIÉ - 2<sup>e</sup> échelon

Catégorie : 4b Coefficient : 180

Agent exécutant ou participant à des travaux qualifiés comportant les opérations d'un métier exigeant des connaissances acquises soit par formation professionnelle, soit par une pratique confirmée. Met en œuvre les moyens de sa spécialité avec des applications pouvant être diversifiées entrant dans le cadre de consignes générales permanentes, éventuellement appuyées d'explications, de dessins, schémas ou croquis indiquant les actions à accomplir. Prend des initiatives pour adapter les instructions et prévoir les moyens d'exécution.

**ENTRETIEN***Mçon - Fumiste*

Effectue les travaux courants de maçonnerie-fumisterie nécessités par la construction, la reconstruction, les réparations à chaud, l'entretien, la mise hors feu, la coulée et l'attreppe, tels que confection de voûtes et coupes de bassins (sauf clef de voûte), voûtes de brûleurs et de chambres. Possède les connaissances professionnelles qu'impliquent ces travaux, comprend un plan.

*Mécanicien*

Effectue des travaux de visite, révision ou dépannage sur des organes ou matériels courants mécaniques, pneumatiques ou hydrauliques. Procède à la remise en état par échange standard ou réparation courante, à la confection de pièces pouvant comporter des opérations d'usinage et de soudure, aux essais de fonctionnement après remontage et réglages conformément aux indications de plans simples ou croquis. Participe à d'autres travaux au sein d'un groupe d'agents d'entretien.

*Electricien*

Effectue des travaux de visite, révision, dépannage, sur des équipements ou matériels courants, électriques, électroniques, pneumatiques, de régulation. Utilise des plans et des schémas d'exécution, relève des schémas. Procède au remplacement ou à la réparation des pièces ou appareils défectueux. Effectue des réglages. Participe à d'autres travaux au sein d'un groupe d'agents d'entretien.

**GLACE ET VERRE COULE***Trempeur série*

Surveille la marche du four et effectue les réglages courants de fabrication. Participe aux changements de fabrication et à l'entoilage des formes à bomber.

*Coupeur grand verre*

Trace et découpe manuellement des plateaux de glace d'épaisseurs courantes, élimine les défauts avec le minimum de pertes.

**VERRE A VITRE***Coupeur*

Découpe, principalement en mesures fixes, manuellement ou à l'aide d'un pont de découpe dans des plateaux d'épaisseurs courantes (mince, normal, fort, épais) et de dimensions permettant une mise à table à la main, des volumes de forme rectangulaire suivant les commandes. Exploite au mieux les plateaux, notamment en découpant dans les chutes ou les zones à défauts permanents des volumes correspondant à d'autres commandes ou à des mesures normalisées.

*Etireur (bassin machines)*

S'occupe de la surveillance du puits d'étirage, de la surveillance des bords, cailloux et tous accidents dans le puits et dans la machine, jusqu'au premier balcon; dans les trempes, conduit un des bords.

**FIBRE DE VERRE ISOLATION***Régleur de ligne isolation*

Effectue les réglages nécessaires à la marche d'une ligne Isolation. Procède aux opérations et réglages nécessités par les lancements, changements et arrêts de fabrication. Approvisionne les machines d'emballage.

*Fileur microlène*

Effectue les différents réglages et interventions nécessités par un démarrage (combustion, mélange, pesage des fils, allumage et réglage des « jets »...). Surveille l'installation. Procède au remplacement d'équipements. Relève les éléments de marche.

**VERRE CREUX MECANIQUE***Conducteur de machine automatique*

Veille à maintenir la qualité et la quantité optimales de production d'une machine, assure le graissage des moules, effectue les réglages courants, contrôle les articles (aspect, poids, dimensions, répartition et autres défauts). Intervient lors des incidents courants, dépannages rapides, chargements d'équipements et mises en route.

Handwritten initials: *AT*, *Z*, *A*

Handwritten initials: *AT*, *A*, *J*, *M*, *J*

*Sondeur ou contrôleur*

Par référence aux spécifications techniques, suit le niveau de qualité de la fabrication en effectuant éventuellement sur plusieurs lignes des prélèvements d'articles variés qu'il contrôle. Règle ses interventions en tenant compte des résultats observés. Remplit les feuilles de contrôle et informe les visiteurs et les fabricants des anomalies constatées dans la qualité et le fonctionnement des appareils de visite.

**VERRE TECHNIQUE**

*Coupeur verre d'optique (lunetterie optique)*

Découpe dans des plateaux de toutes présentations et dans la gamme complète de types de verres, des ébauches aux sections, poids et tolérances exigés pour le moulage de pièces. Doit assurer une activité normale, faire un rebut matière limité et rester dans un seuil général inférieur aux normes qualificatives suivantes :

- 1,5 % pour les verres de dureté moyenne ;
- 2,0 % pour les verres durs ;
- 5,0 % pour les verres tendres ;

et, en outre, effectuer des découpes spéciales.

*Mouleur verre d'optique (lunetterie optique)*

Moule des pièces de toutes formes et courbures dans une gamme étendue en importances dimensionnelles et dans tous les types de verres.

*Conducteur machine fusion arc (pièces spéciales et standards)*

A partir de plans et programmes définis, assure par fusion à arc la fabrication de toutes sortes de pièces standards et spéciales.

*Façonnier à la main*

Effectue manuellement tous les travaux de coupe, de découpe, d'usinage et de préparation des différentes pièces fabriquées ou soudées au chalumeau.

**SERVICES ADMINISTRATIFS ET GENERAUX**

*Sténodactylographe*

Prend en sténo et frappe du courrier, des textes et des tableaux divers (100 mots-minute en sténo — 40 mots-minute à la machine). Tient à jour le classement de ces documents, effectue différents travaux administratifs annexes.

*Aide-comptable*

Chargé d'enregistrer les mouvements sur des comptes de tiers, établit mensuellement les balances. Justifie le solde de ces comptes et assure les reports de règlements. Effectue le classement et l'archivage des pièces comptables.

Handwritten signatures and initials: *AT*, *Y*, *A*, *W*, *D*, *W*, *J*

AGENT QUALIFIÉ - 3<sup>e</sup> échelon

Catégorie : 4 c Coefficient : 190

Agent exécutant ou participant à des travaux qualifiés exigeant des connaissances professionnelles affirmées qui ne peuvent être acquises que par un apprentissage ou une longue pratique. Met en œuvre des moyens connus très diversifiés, impliquant des initiatives au niveau des modes opératoires et des moyens d'exécution, contrôle le résultat des opérations dans le cadre des consignes générales de travail données par voie d'explications, schémas, croquis, plans, indiquant l'objectif à atteindre.

**ENTRETIEN***Mçon - Fumiste*

Seul ou aidé par d'autres agents, effectue à partir d'implantations établies les travaux de réalisation en maçonnerie-fumisterie sur plusieurs types de fours de verrerie et autres installations, nécessaires pour la construction et la reconstruction, les réparations à chaud, l'entretien, la mise hors feu, la coulée et l'attrempage. Possède les connaissances professionnelles qu'impliquent ces travaux tels que la lecture de plans d'ensemble.

*Mécanicien*

Assure des interventions sur des machines et des appareillages mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, et des appareils à vapeur. Localise l'origine des incidents et y remédie. Procède à la remise en état par réparation d'éléments, à la réalisation de pièces diverses mettant en œuvre des techniques d'usinage et de soudure courante à partir de plans, croquis, schémas, aux remontages et réglages conformément aux conditions de fonctionnement en se référant à des plans et instructions.

*Electricien*

Intervient sur des installations comportant des machines ou équipements variés à technique classique électrique, électronique, pneumatique, de régulation. Localise l'origine des incidents et procède aux dépannage. Participe aux opérations d'entretien, de révision, de remise en état, de réalisation d'installations. A partir d'instructions, réalise des modifications. Utilise des plans et des schémas de principe, relève des schémas d'installation.

**GLACE ET VERRE COULE***Trempeur série (fours mixtes)*

Surveille la marche du four et effectue les réglages de fabrication. Assure et coordonne les changements de fabrication.

*Trempeur détail et produits spéciaux (fours verticaux)*

Conduit le four selon des consignes générales et d'après ses propres observations pour tremper des produits variés nécessitant des réglages appropriés aux types de produits et aux caractéristiques demandées. Participe ou procède, selon les cas, aux changements de fabrication.

*Coupeur installation*

Trace et découpe des plateaux de produits variés en toutes épaisseurs, après avoir détecté les défauts et les avoir éliminés avec le minimum de pertes.

*Conducteur de boudinage assemblage*

Conduit un ensemble de boudinage et assemblage, effectue les réglages et remédie aux incidents.

**VERRE A VITRE***Coupeur*

Découpe manuellement ou à l'aide d'un pont de découpe dans des plateaux de toutes épaisseurs (mince, normal, fort, épais, extra épais) et de toutes dimensions, des volumes de forme rectangulaire de tous choix suivant les commandes. Exploite au mieux les plateaux, notamment en découpant dans les chutes ou les zones à défauts permanents des volumes correspondant à d'autres commandes ou à des mesures normalisées.

**FIBRE DE VERRE TEXTILE***Régleur de filières sillonne*

Vérifie les compteurs de contrôle du titre, effectue le réglage des filières et apprécie la filabilité du verre. Note le résultat de ses interventions.

*Contrôleur de qualité*

Effectue sur l'ensemble des produits de toutes les fabrications les classements de contrôle pour suivre l'évolution de la qualité des fabrications en fonction des normes. Présente les résultats sous différentes formes. Procède à des calculs de titre permettant le réglage des filières. Effectue la visite de réception des fournitures consommables de fabrication.

**FIBRE DE VERRE ISOLATION***Opérateur-fibrage procédé « Super-Tel »*

Surveille l'ensemble des installations et effectue les réglages relatifs à la marche des avants-corps et du fibrage à la répartition des fibres, à la distribution d'encollage et de colorants. Participe aux opérations et réglages nécessités par les lancements, changements et

el y a

RAA f-fy ds jr

arrêts de fabrication. Participe aux opérations de changement des équipements de fibrage. Assure éventuellement la conduite d'une machine à calcin et d'appareils de distribution de sable ou autres produits de charge. Relève les éléments de marche.

*Régleur ligne voile*

Procède aux opérations et aux réglages nécessités par les lancements, la marche, les changements et les arrêts de fabrication. Effectue et note divers contrôles sur les encollages et les caractéristiques des voiles. S'assure de la bonne distribution de l'encollage et, pour certaines fabrications, de l'alimentation et de la distribution des fils de renforcement.

**VERRE CREUX MECANIQUE**

*Conducteur mécanicien de machines automatiques*

Possède les connaissances professionnelles affirmées ; assiste les conducteurs en cas de fabrication difficile, conduit tous les types de machines, aide et remplace pendant leurs absences les mécaniciens de fabrication verrière.

**VERRE TECHNIQUE**

*Mouleur verre d'optique (lunetterie optique)*

Moule des pièces de toutes formes et courbures dans une gamme complète en importances dimensionnelles, et dans tous les types de verres. Effectue les fabrications particulières.

*Etireur semi-continu*

Règle et conduit un ensemble d'étirage afin d'obtenir des tubes, baguettes et profilés.

*Façonnier main et machines*

Effectue, suivant plan et bon de commande, des travaux de rectification, tronçonnage, façonnage sur lapidaire, rodage et perçage.

**SERVICES ADMINISTRATIFS ET GENERAUX**

*Sténo-dactylo correspondancier*

Prend en sténo et frappe du courrier, des textes divers. Est capable de prendre en sténo les interventions au cours de réunions de travail, enregistre le courrier. Assure la diffusion du courrier et des notes ou documents sans consignes précises, répond seul à des lettres ayant un caractère habituel ou répétitif. Tient à jour un classement.

*Aide-comptable de gestion budgétaire*

Relève et valorise par centre de frais les activités mensuelles de production. Enregistre sur les fiches de stocks les mouvements comptables de produits en cours de fabrication. Eventuellement établit par produit la situation détaillée des stocks de produits finis. Effectue les calculs de résultats mensuels selon un processus défini.

**SERVICES TECHNIQUES**

*Employé technique*

Employé travaillant sous les ordres d'un agent d'un échelon supérieur dans les services méthodes, devis, bureau de lancement ou d'ordonnancement, de planning ou d'atelier, ayant acquis au cours de son travail dans ces services une formation professionnelle lui permettant de prendre certaines initiatives limitées et contrôlées, relatives à la marche courante des ateliers pour lesquels les services travaillent.

*Aide-chimiste*

Effectue des mesures, des contrôles, des analyses ou dosages courants suivant des processus définis. Monte des appareillages. Surveille les essais. Effectue les calculs correspondants, consigne les résultats.

*[Handwritten signatures and initials]*

<b>AGENT HAUTEMENT QUALIFIÉ - 1<sup>er</sup> échelon</b>	Catégorie : <b>5 a</b>	Coefficient : <b>200</b>
<p>Agent réalisant des travaux hautement qualifiés dont l'exécution exige des bonnes connaissances technologiques et pratiques d'un niveau équivalent à un brevet professionnel. Met en œuvre des moyens connus ou adaptés dans des applications variées, impliquant souvent une assez large initiative dans le choix des opérations, aménage les moyens d'exécution, contrôle le résultat des opérations.</p>		

### ENTRETIEN

#### Maçon - Fumiste

Seul ou en collaboration avec d'autres maçons, effectue sur tous les types de fours de verrerie et autres installations, la construction et la reconstruction, les réparations à chaud, l'entretien, la mise hors feu, la coulée et l'attrempage. Possède les connaissances technologiques et pratiques qu'impliquent ces travaux, utilise des plans d'ensemble, sait faire un croquis coté. Participe avec le chef d'équipe maçon ou le responsable de fusion aux traçages d'implantation et au suivi de la réalisation technique des travaux définis dans les catégories précédentes.

#### Mécanicien

Seul ou aidé, assure des interventions sur des matériels et équipements mécaniques, pneumatiques, à vapeur hydrauliques, dans les domaines de l'entretien systématique et fortuit, de réalisation, modification et remise en état. Recherche l'origine des incidents et y remédie. Procède aux montages, réglages, conformément aux normes, conditions de fonctionnement en se référant à des plans d'ensemble, à des nomenclatures et à des instructions. Exemple de niveau d'intervention : révision complète de compresseurs de forte puissance.

#### Electricien

Seul ou aidé, intervient sur des circuits de distribution (H.T. et B.T.) de puissance et d'asservissement. Recherche l'origine des incidents. Procède aux dépannages et réparations. Participe aux opérations d'entretien, de révision, de remise en état, de réalisation d'installations. A partir d'instructions, réalise des modifications. Utilise des plans et des schémas de principe, réalise des schémas d'exécution.

### GLACE ET VERRE COULE

#### Coupeur sur plans

Après examen des volumes, les découpe manuellement (molette, diamant, contourneur, etc.) en produits variés de formes et épaisseurs diverses, d'après des plans ou des croquis. Réalise les gabarits nécessaires.

#### Opérateur bain et déversoir

Enregistre et contrôle de nombreux renseignements nécessaires à la vérification de la bonne marche de la fabrication (bain et déversoir), afin de procéder ou de faire procéder aux réglages nécessaires. Intervient en particulier pour surveiller et corriger le fonction-

nement des différents appareils ainsi que pour centrer la feuille lors des changements d'épaisseur. Participe aux diverses interventions faites sur le bain.

### VERRE A VITRE

#### Opérateur

Effectue des réglages et des contrôles sur les différentes machines d'étirage, afin d'obtenir le rendement optimum. Mesure les épaisseurs de diverses bandes de verre et tient à jour une feuille de marche par machine.

#### Receveur

Suit la marche des appareils de découpe des machines d'étirage. Surveille la qualité du verre, s'assurant régulièrement de la conformité de qualité entre le verre étiré et le choix des commandes. Calcule la vitesse d'étirage sur chaque appareil. Assume la responsabilité technique de l'ordre des commandes à traiter et de la qualité du croquage.

### FIBRE DE VERRE TEXTILE

#### Contrôleur de qualité et d'essais

Effectue sur l'ensemble des produits de toutes les fabrications les classements de contrôle pour suivre l'évolution de la qualité des fabrications en fonction des normes. Présente les résultats sous différentes formes. Procède à des calculs du titre permettant le réglage des filières. Effectue la visite de réception des fournitures consommables de fabrication. Dans le cadre des essais ou des fabrications nouvelles, exécute et met au point les contrôles qui lui sont définis. Contribue également à la transposition en industriel des nouvelles méthodes de contrôle.

### FIBRE DE VERRE ISOLATION

#### Opérateur fusion fibrage « Super-Tel »

Règle, surveille et maintient les conditions de marche sur l'ensemble des installations de fusion, de conditionnement du verre, de fibrage, de répartition et d'encollage. Effectue les opérations et les réglages nécessaires, en cours de marche et d'attrempage, de lancements, de changements et d'arrêts de fabrications. Participe à des opérations de changement des équipements de fibrage. Relève les éléments de marche.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including 'E', 'K', 'A', 'R', 'S', 'M', 'J'.

*Opérateur fusion fibrage « Voile »*

Règle, surveille et maintient les conditions de marche sur l'ensemble des installations de fusion, de conditionnement du verre, de fibrage, de répartition et d'encollage. Effectue les opérations et les réglages nécessaires en cours de marche et d'attrempage, de lancements, de changements et d'arrêts de fabrication. Participe à des opérations de changement des équipements de fibrage. Relève les éléments de marche.

*Premier conducteur de four de laine de roche*

Assisté dans certains cas d'un aide-conducteur, conduit l'unité, surveille le fonctionnement des installations, règle les conditions d'exploitation, s'assure de la qualité du produit fini et des opérations de mise en route et de changement de fabrication. S'assure de l'approvisionnement en matériel de conditionnement.

**VERRE CREUX MECANIQUE**

*Mécanicien de fabrication verrière*

Assure la surveillance du fonctionnement et les réglages et dépannages d'un groupe de machines diverses, effectue le diagnostic des causes d'apparition de défauts et y remédie ; participe aux changements d'outillages et aux mises en route ; conseille les conducteurs.

**SERVICES ADMINISTRATIFS ET GENERAUX**

*Sténodactylographe secrétaire*

Prend en sténo et frappe du courrier, des textes divers. Est capable de prendre en sténo des interventions au cours de réunions de travail en vue de préparer les éléments du compte rendu. Est chargé de rédiger du courrier courant sur simples indications verbales. Assure, selon directives, la constitution de dossiers et leur tenue à jour, classe les dossiers et la documentation du service.

*Comptable (commercial, industriel ou gestion budgétaire)*

Agent traduisant en comptabilité les opérations commerciales, industrielles ou financières, les compose et les assemble pour que l'on puisse en tirer, prix de revient, balance, écarts, bilan, statistiques, prévisions de trésorerie, etc. Est capable de justifier en permanence les soldes des comptes dont il a la charge. Etablit soit le prix de revient industriel, soit le prix de revient commercial d'un produit manufacturé en collationnant tous les éléments utiles.

**SERVICES TECHNIQUES**

*Dessinateur détaillant*

Partant d'un dessin d'ensemble, exécute les dessins des différentes pièces formant cet ensemble avec leurs cotes telles qu'elles existent sur cet ensemble ou telles qu'on peut les mesurer sur cet ensemble, sait recopier un croquis ou un dessin.

*Agent technique de laboratoire*

Agent particulièrement qualifié dans une spécialité (mécanique, électricité, etc.) sachant interpréter un dessin d'ensemble ou un schéma et capable d'effectuer seul, par tous moyens, calculs simples et appareils, l'exécution des travaux relevant de sa spécialité qui lui sont demandés pour les besoins du laboratoire.

*Aide-chimiste*

Effectue des mesures, des contrôles, des analyses ou dosages suivant des processus complexes, mais définis. Monte des appareillages. Surveille les essais. Met en forme les résultats (calculs, graphiques) et note ses observations.

Handwritten signatures and initials: *th*, *z*, *A*, *Aug. J.*, *Jy*, *ds*, *Jw*

AGENT HAUTEMENT QUALIFIÉ - 2<sup>e</sup> échelon

Catégorie : 5 b Coefficient : 215

Agent réalisant des travaux de haute valeur technique exigeant des connaissances technologiques et pratiques étendues. Capable de prendre des initiatives pour préciser les instructions, définir les modes opératoires, aménager les moyens d'exécution. Contrôle le résultat des opérations. Emploi comportant des responsabilités sur le résultat matériel du travail.

**ENTRETIEN****Maçon - Fumiste**

Secondé le plus souvent par un ou plusieurs agents, effectue sur tous les types de fours de verrerie et autres installations, la construction et la reconstruction, les réparations à chaud, l'entretien, la mise hors feu, la coulée et l'attrempage. Possède les connaissances technologiques et pratiques qu'impliquent ces travaux. Utilise des plans d'ensemble. Sait faire un croquis coté. Est amené à seconder techniquement un chef d'équipe maçon ou un responsable fusion, notamment en participant aux traçages d'implantation, en prenant la responsabilité d'un groupe d'attrempage sur gros fours. Au cours de ces travaux, précise les instructions techniques et suit la réalisation.

**Mécanicien**

Secondé le plus souvent, assure toutes les interventions sur les matériels et équipements mécaniques, pneumatiques, hydrauliques, dans les domaines de l'entretien systématique et fortuit, de réalisation, modification et remise en état. Recherche l'origine des incidents et y remédie. Procède aux montages, réglages, conformément aux normes, conditions de fonctionnement en se référant à des plans d'ensemble, à des nomenclatures et à des directives. Précise les instructions techniques et suit la réalisation. Exemple de niveau d'intervention : révision complète d'ensembles de compresseurs, turbo-compresseurs et de leurs accessoires.

**Electricien**

Seul ou secondé, intervient sur l'ensemble des circuits de distribution (H.T. et B.T.) de puissance et d'asservissement. Recherche l'origine des incidents. Procède aux dépannages et réparations. Participe aux opérations d'entretien, de remise en état, de révision, de réalisation d'installation. A partir de directives, réalise des modifications. Précise les instructions techniques et suit la réalisation.

**GLACE ET VERRE COULE****Opérateur float etenderie**

Surveille en permanence sur les écrans de télévision et appareils de contrôle la largeur de la feuille, son cheminement total dans le bain et le fonctionnement de l'ensemble de l'installation (déversoir, bain, étenderie) régulée par ordinateur. Modifie depuis la cabine, ou fait modifier la position des appareils pour empêcher ou prévenir la perte de feuille et maintenir les caractéristiques demandées. Intervient lors d'anomalie ou d'incident, prend les mesures appropriées.

**VERRE CREUX MECANIQUE****Agent technique de fabrication verrière**

Surveille le fonctionnement de toutes les machines ; suit plus particulièrement les démarrages de fabrication ou les fabrications difficiles ; conseille les mécaniciens.

**SERVICES ADMINISTRATIFS ET GENERAUX****Sténodactylographe secrétaire**

Prend en sténo et frappe du courrier, des textes divers. Est capable de prendre en sténo des interventions au cours de réunions de travail dont il assure le compte rendu. Est chargé de rédiger du courrier courant sur simples indications verbales. Prépare des dossiers en recherchant des documents. Assure l'ensemble du classement du service.

Doit être suffisamment au courant des questions traitées pour pouvoir, dans les limites déterminées par la personne à laquelle il est attaché, prendre à l'occasion certaines initiatives ou donner certains renseignements, notamment en cas d'absence de cette dernière.

**Sténodactylographe correspondancier bilingue**

Dans les fonctions définies pour l'emploi de sténodactylographe correspondancier en catégorie 4 c, outre la langue française, utilise une langue étrangère dans les travaux de correspondance.

**Comptable de gestion budgétaire**

Après avoir recueilli les renseignements constatés nécessaires, établit les états constitutifs du tableau de bord et de contrôle budgétaire (calcul des standards et des écarts). A partir de ces états, met en forme les tableaux définitifs de synthèse et justifie les différences d'incorporation.

**SERVICES TECHNIQUES****Dessinateur d'exécution**

Peut sortir le détail de toutes les pièces d'un ensemble, connaît les possibilités de fabrication, doit pouvoir vérifier la possibilité de montage d'un ensemble par reconstruction.

**Aide-chimiste**

Fait des analyses complètes de composés nécessitant la recherche et le dosage des éléments chimiques suivant des processus complexes, mais définis. Monte des appareillages, effectue et suit le déroulement des essais. Met en forme les résultats (calculs, graphiques) et par ses observations apporte des éléments d'interprétation.

EL 1/2 A

1/2 1/2 1/2 1/2

TECHNICIENS ET AGENTS DE MAITRISE

Catégorie : **6 a** Coefficient : **230****TECHNICIEN**

Agent dont la fonction exige des connaissances générales et techniques d'un niveau équivalent à celui du brevet de technicien (B.T.) acquises soit par formation spécifique, soit par perfectionnement ou expérience.

Il doit prendre des décisions pour adapter ses interventions en fonction des conditions propres à chaque cas particulier.

Il peut être appelé, dans sa spécialité, à conseiller d'autres agents et exercer un contrôle technique.

**AGENT DE MAITRISE**

Agent assurant l'encadrement d'un groupe composé principalement d'agents spécialisés et pouvant comprendre quelques agents qualifiés.

Cette fonction exige des connaissances techniques d'un niveau au moins équivalent à celui d'agent qualifié, acquises soit par formation spécifique, soit, le plus souvent, par expérience ou perfectionnement.

Il assure la conduite de travaux nécessitant des décisions d'adaptation.

Il est responsable de l'organisation et de la répartition du travail dans son groupe et veille à l'application des consignes de sécurité.

En cas de travail posté continu ou semi-continu, il a normalement la possibilité de faire appel à un agent d'encadrement d'un niveau supérieur effectivement présent et compétent pour prendre les décisions nécessaires.

**SERVICES ADMINISTRATIFS ET GENERAUX***Responsable de secrétariat*

Dirige, coordonne et contrôle les travaux d'un secrétariat comportant quelques employés, exécute personnellement certains de ces travaux, en particulier les plus délicats.

*Secrétaire bilingue*

Dans les fonctions définies pour l'emploi de sténodactylographe secrétaire en catégorie 5 a, outre la langue française utilise une langue étrangère.

*Infirmier diplômé d'Etat*

Assure le service de l'infirmerie, assiste le médecin dans son activité médicale et en son absence prodigue aux malades ou blessés les soins de première urgence. Effectue généralement des tâches administratives de secrétariat du service médical ou médicosocial.

*Comptable fournisseurs et trésorerie*

Assure le traitement des factures fournisseurs (enregistrement et paiement) et la tenue des comptes de trésorerie, établit les éléments de prévision de trésorerie; contrôle les différents états appartenant aux

chaînes de traitement fournisseurs et trésorerie. Règle ou participe au règlement des litiges ayant trait aux paiements des fournisseurs, perceptions... Peut être aidé par un groupe d'agents qu'il conseille.

**SERVICES TECHNIQUES***Dessinateur petites études*

Peut être chargé de mener à bonne fin une étude simple proposée par écrit et illustrée par des dessins ou des croquis rapidement faits représentant graphiquement l'organe tel qu'il a été défini; capable de dessiner une modification pour l'amélioration d'un organe ou d'une petite installation déjà réalisée, cette modification lui ayant été clairement définie par son chef.

*Agent technique de laboratoire*

Technicien possédant les connaissances théoriques et pratiques lui permettant d'exécuter suivant les directives de son responsable un programme courant d'essais comportant des essais physiques et mécaniques, des examens, contrôles et mesures optiques, micrographiques ou macrographiques de produits verriers; effectue les calculs nécessaires, présente les résultats avec des observations.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page.

*Chimiste*

Technicien possédant les connaissances générales et pratiques permettant d'assimiler les méthodes d'analyse ou d'essai utilisées couramment en chimie. Effectue des calculs suivant les formules et équations chimiques. Monte des appareillages, prépare des produits chimiques, étalonne des appareils, effectue des analyses diverses et fait des observations sur la marche et le déroulement des opérations qui lui sont confiées. Peut collaborer à des recherches.

**FABRICATION ET ENTRETIEN**

*Chef d'équipe d'emballage et d'expédition*

Exerce un commandement sur un groupe d'ouvriers et de manœuvres chargé de tous emballages et expédi-

tions ou l'une ou l'autre de ces fonctions. Est responsable du contenu de chaque emballage et des conditions dans lesquelles il est effectué. Il assure le respect des consignes qui lui sont données.

*Chef d'équipe décor*

Dirige, organise et contrôle le travail d'une équipe exécutant la décoration sur machines et le conditionnement des articles.

*Chef d'équipe entretien et/ou travaux neufs*

Dirige, organise et contrôle une équipe comportant quelques agents qualifiés ou non dans un même métier.

*Handwritten signatures and initials:*  
a h n      [initials] j g ds jw

<b>TECHNICIENS ET AGENTS DE MAITRISE</b>	Catégorie : <b>6 b</b>	Coefficient : <b>250</b>
<p><b>TECHNICIEN</b></p> <p>Agent dont la fonction exige les connaissances générales et techniques de l'échelon précédent.</p> <p>Sa compétence acquise soit par expérience, soit par formation complémentaire doit lui permettre de prendre des décisions pour adapter ses interventions en fonction de l'interprétation des informations dans des circonstances variées.</p> <p>Il peut être appelé, dans sa spécialité, à conseiller d'autres agents et exercer un contrôle technique.</p> <p><b>AGENT DE MAITRISE</b></p> <p>Agent assurant l'encadrement d'un groupe pouvant comprendre quelques agents hautement qualifiés ou d'un groupe d'agents spécialisés ou qualifiés pouvant être plus important qu'à l'échelon précédent.</p> <p>Cette fonction exige des connaissances techniques d'un niveau au moins équivalent à celui d'agent hautement qualifié, acquises soit par formation spécifique, soit, le plus souvent, par expérience ou perfectionnement.</p> <p>Il assure la conduite de travaux nécessitant des interventions techniques portant sur des modes opératoires et les méthodes de vérification.</p> <p>Il est responsable de l'organisation et de la répartition du travail dans son groupe et veille à l'application des consignes de sécurité.</p>		

**SERVICES TECHNIQUES**

*Dessinateur d'études*

Exécute une étude d'organes ou d'appareils faisant partie d'un projet d'ensemble, possède des connaissances suffisantes de fumisterie, maçonnerie, fonderie, forge, usinage et montage; applique les formules simples de résistance des matériaux se rapportant à son étude. Dans le cas d'installations, doit pouvoir se charger de l'étude de l'un ou plusieurs des ensembles que comporte une installation complète, d'après les renseignements qui lui sont donnés par son chef.

*Agent technique de laboratoire*

Technicien possédant les connaissances théoriques et pratiques ainsi que l'expérience lui permettant d'exécuter suivant les directives de son responsable un programme varié d'essais, d'examen, de contrôles et de mesures principalement physiques concernant les produits verriers; effectue les calculs nécessaires, rédige un rapport simple en consignnant ses observations et conclusions.

*Chimiste*

Technicien possédant les connaissances générales et pratiques permettant d'effectuer des analyses de verres, matières premières, produits chimiques, en utilisant des méthodes répertoriées et des appareillages chimiques ou physico-chimiques courants. A partir de directives, effectue des essais ou des mises au point de tests, d'appareillages ou de procédés et participe à des recherches ou à des essais. Doit pouvoir rédiger un rapport simple en consignnant ses observations et conclusions.

**FABRICATION ET ENTRETIEN**

*Chef d'équipe fusion*

Dirige, organise et contrôle le travail des fondeurs et compositeurs.

*Chef d'équipe entretien et/ou travaux neufs*

Dirige, organise et contrôle une équipe de professionnels d'un même métier ou de métiers connexes.

Handwritten signatures and initials:

At 1/2 A

\_\_\_\_\_  
 [Signature]

[Signature] [Signature] [Signature] [Signature]

**TECHNICIENS ET AGENTS DE MAITRISE**Catégorie : **6 c** Coefficient : **270****TECHNICIEN**

Agent dont la fonction exige des connaissances générales et techniques d'un niveau équivalent à celui du diplôme universitaire de technologie (D.U.T.) ou du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) acquises soit par formation spécifique, soit par perfectionnement et expérience.

Il doit prendre des décisions pour adapter ses interventions en fonction de l'interprétation des informations dans des circonstances complexes et variées.

Il peut être appelé, dans sa spécialité, à conseiller d'autres agents et exercer un contrôle technique.

**AGENT DE MAITRISE**

Agent assurant l'encadrement d'un groupe pouvant comprendre quelques agents de l'échelon 6 a ou d'un groupe plus important d'agents qualifiés et hautement qualifiés.

Cette fonction exige des connaissances techniques d'un niveau au moins équivalent à celui d'agent hautement qualifié, acquises soit par formation spécifique, soit par expérience et perfectionnement.

Il assure la conduite de travaux pour lesquels l'obtention des résultats fait appel à des solutions diversifiées et nécessitant des adaptations.

Il est responsable de l'organisation et de la répartition du travail dans son groupe et veille à l'application des consignes de sécurité.

**SERVICES ADMINISTRATIFS ET GENERAUX***Agent d'études comptables*

Effectue à la demande des études, travaux ou contrôles exigeant de très bonnes connaissances des procédures comptables de la société. Intervient en cas de difficultés dans les sections, recherche les causes des erreurs et des litiges et propose des solutions.

**SERVICES TECHNIQUES***Dessinateur d'études*

Exécute une étude d'organes ou d'appareils faisant partie d'un projet d'ensemble, possède des connaissances de fumisterie, maçonnerie, fonderie, forge, usinage et montage ; fait des calculs courants de résistance des matériaux. Doit pouvoir se charger de l'étude de l'un ou plusieurs des ensembles que comporte une installation complète d'après les renseignements qui lui sont donnés par son chef.

*Agent technique de laboratoire*

Possède les connaissances théoriques et pratiques ainsi que l'expérience permettant d'effectuer seul, suivant les directives générales de son responsable, les essais et examens principalement physiques de produits verriers, le contrôle des traitements appliqués au verre par les techniques appropriées. Rédige un rapport en

tirant de ses travaux les conclusions susceptibles d'être utilisés en fabrication.

*Chimiste*

Technicien possédant les connaissances générales théoriques et pratiques permettant d'effectuer des analyses de verres, matières premières, produits chimiques en utilisant des méthodes appropriées et des appareillages chimiques ou physico-chimiques complexes. A partir de directives générales, effectue seul des essais, des mises au point de tests ou de procédés, des adaptations simples de méthodes d'analyse, de mesure ou de contrôle et participe à des recherches, des études ou des essais complexes. Rédige un rapport technique en apportant une interprétation personnelle des résultats.

**FABRICATION ET ENTRETIEN***Chef de section décor*

Assure dans les meilleures conditions, secondé par les chefs d'équipe, la décoration sur machines, détermine le planning des travaux d'entretien, recherche les solutions aux problèmes techniques posés par la fabrication et la mise en place de techniques nouvelles.

*Chef d'équipe ou contremaître entretien et travaux neufs*

Dirige, organise et contrôle une équipe de professionnels de différents métiers. Peut-être assisté par un ou quelques agents de l'échelon 6 a.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including 'A', 'h', and several other illegible marks.

<b>TECHNICIENS ET AGENTS DE MAITRISE</b>	Catégorie : <b>6 d</b>	Coefficient : <b>290</b>
<p><b>TECHNICIEN</b></p> <p>Agent dont la fonction exige les connaissances générales et techniques de l'échelon précédent.</p> <p>Sa compétence acquise soit par expérience, soit par formation complémentaire doit, dans le cadre de sa fonction, lui permettre d'intervenir dans des cas inhabituels ou difficiles et de proposer des modifications de méthodes ou procédures existantes.</p> <p>Ces interventions et propositions nécessitent l'analyse de la situation pour rechercher et interpréter les éléments de résolution.</p> <p>Il peut être appelé, dans sa spécialité, à conseiller d'autres agents et exercer un contrôle technique.</p> <p><b>AGENT DE MAITRISE</b></p> <p>Agent assurant l'encadrement d'un groupe pouvant comprendre des agents de l'échelon 6 b.</p> <p>Cette fonction exige des connaissances techniques d'un niveau au moins équivalent à celui du Brevet de Technicien (B.T.) acquises, soit par formation spécifique, soit par expérience et perfectionnement.</p> <p>Il assure la conduite de travaux pour lesquels dans certains cas l'obtention des résultats exige qu'il mette en œuvre des solutions inhabituelles.</p> <p>Il est responsable de l'organisation et de la répartition du travail dans son groupe et veille à l'application des consignes de sécurité.</p>		

### SERVICES TECHNIQUES

#### *Dessinateur projeteur*

A les connaissances d'un dessinateur d'études. Dessine effectivement. Est capable d'étudier seul un projet complet. Répartit et surveille l'exécution du travail. Fait la liaison entre les services d'études et les différents autres services.

#### *Agent technique de laboratoire*

Technicien possédant les connaissances générales théoriques et pratiques étendues lui permettant de mener à bien des essais entrepris en laboratoire ou sur des matériels d'exploitation, dans le cadre d'un programme général établi en collaboration avec son responsable. Effectue, si nécessaire, une étude théorique ou bibliographique du problème posé. Peut concevoir et faire réaliser des montages ou appareillages, adapter des méthodes de mesures ou de contrôle, organiser un programme d'essais, et participer à des recherches et des essais complexes. Rédige un rapport technique en apportant une interprétation personnelle des résultats et en proposant éventuellement de nouvelles orientations de recherches ou d'essais.

#### *Chimiste*

Technicien possédant les connaissances générales théoriques et pratiques étendues. Collabore avec l'ingénieur-chimiste ou le chef de section, prépare les produits

chimiques, les purifie, les analyse, les identifie et les dose en utilisant des méthodes et des appareillages variés. Dans le cadre d'un programme établi en collaboration avec son responsable, peut concevoir et faire réaliser des montages ou appareillages, mettre au point des tests, adapter des méthodes d'analyse, de mesure ou de contrôle, organiser un programme d'essais, et participer à des recherches et des essais complexes. Rédige un rapport technique en apportant une interprétation personnelle des résultats et en proposant éventuellement de nouvelles orientations de recherche ou d'essais.

### FABRICATION ET ENTRETIEN

#### *Contremaître entretien et travaux neufs*

Assisté d'agents des échelons 6 a ou 6 b, est chargé, dans le cadre de directives générales, de faire réaliser des travaux neufs, de réparation et d'entretien en recherchant les conditions optimales propres à chaque intervention.

#### *Chef de secteur de fabrication (verre d'emballage)*

Sous la responsabilité du chef de fabrication, assure, en régime posté, la bonne marche du secteur de fabrication, contrôle les chefs d'équipe.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page.

<b>TECHNICIENS ET AGENTS DE MAITRISE</b>	Catégorie : <b>7 a</b>	Coefficient : <b>315</b>
	Catégorie : <b>7 b</b>	Coefficient : <b>345</b>
	Catégorie : <b>7 c</b>	Coefficient : <b>375</b>
<p>Agent dont la fonction exige des connaissances acquises par formation spécifique ou par expérience :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Connaissances générales dans plusieurs domaines, notamment technique, économique et humain dans les emplois où la conduite d'un groupe important d'agents est prédominante ;</li> <li>— Ou connaissances approfondies dans une des disciplines suivantes : scientifique, technique, juridique, économique, financière, commerciale, sociale, etc., dans les autres emplois.</li> </ul> <p>Ces compétences sont mises en œuvre dans des ensembles de travaux nécessitant la maîtrise de la situation et pour lesquels la marche à suivre est laissée à l'initiative de l'agent dans le cadre des orientations qui lui sont tracées.</p> <p>Répond des résultats d'ensemble de son secteur d'activité.</p>		

Le classement dans les échelons 7 a, 7 b ou 7 c sera établi en fonction, notamment :

- des connaissances, des compétences et de l'expérience requises,
- de la complexité et de la diversité des situations,
- et du degré d'autonomie.

*Chef de fabrication soufflage, pressage*

Fait exécuter sur les machines les commandes de fabrication. Est responsable en tout temps de la qualité du produit fini, recuit compris, et du rendement. Assure l'entretien des machines, veille aux économies des matières qu'il utilise, indique aux contremaîtres d'entretien les réparations à effectuer à l'arrêt sur les diverses machines qu'il emploie et propose toute amélioration technique désirable.

*Chef de fusion*

A les responsabilités directes et complètes de la fusion du verre, de la marche des fours et de leurs appareils, ainsi que du personnel nécessaire à cette marche. Suit la bonne tenue et le réapprovisionnement du magasin réfractaire, la marche de l'atelier de composition et assure la surveillance des réparations de fours avec les responsables qui y sont préposés.

*Chef des ateliers d'entretien*

Chargé de l'ensemble des installations mécaniques, électriques et autres et de leur entretien. A sous ses ordres les contremaîtres et chefs d'équipe intéressés.

Handwritten signatures and initials:

Al J A

\_\_\_\_\_ M J M J

<b>CADRES</b>	Catégorie : <b>8 a</b>	Coefficient : <b>390</b> Puis après 1 an : <b>410</b>
<p>Agent ayant acquis par des études scientifiques ou professionnelles ou par expérience personnelle une formation technique appuyée sur des connaissances générales, souvent reconnues par un diplôme, qui lui permettent de se mettre rapidement au courant des questions de fabrication ou d'études, d'essais, d'achat, de vente, etc. et qu'il met en œuvre dans l'accomplissement de ses fonctions, sans assumer une responsabilité complète et permanente qui revient en fait à son chef.</p>		

L'agent classé à ce niveau accèdera aux autres échelons de la catégorie 8 selon les conditions habituelles, tenant compte de ses capacités et du niveau de la fonction qu'il assume.

Le classement en catégorie 8 b (coefficient 450) interviendra normalement après 10 ans en catégorie 8 a (coefficient 410).

*Handwritten signature/initials*

*Handwritten signature/initials*

\_\_\_\_\_

<b>CADRES</b>	Catégorie : <b>8 b</b>	Coefficient : <b>450</b>
	Catégorie : <b>8 c</b>	Coefficient : <b>550</b>
	Catégorie : <b>8 d</b>	Coefficient : <b>660</b>
<p>Cadre administratif, technique ou commercial généralement placé sous les ordres de l'employeur dans les entreprises à structure simple ou de son représentant dans les entreprises importantes et qui a à diriger ou à coordonner les travaux des ouvriers, employés, techniciens, agents de maîtrise ou cadres de niveaux à coefficients moins élevés placés sous son autorité, ou qui a des responsabilités équivalentes.</p>		

Compte tenu de l'extrême diversité de nature, de structure, de niveau technique et d'importance des entreprises ou établissements, le classement des fonctions d'ingénieurs et cadres dans les échelons b, c ou d sera établi notamment selon :

- l'importance des compétences requises,
- les difficultés de mise en œuvre de ces compétences,
- la part prise dans la réalisation des objectifs,
- l'autonomie d'action.

*Ingénieur de recherche*

Ingénieur ou technicien dont le rôle consiste :

- à effectuer des recherches de produits nouveaux,
- à découvrir des méthodes originales de fabrication,
- à rechercher les causes ignorées ou peu connues des phénomènes existants,
- à rechercher des procédés nouveaux de fabrication de produits existants ou de nouvelles méthodes de contrôles, d'analyse ou d'essais.

Il peut suivre, dans les services de fabrication, la mise en application des recherches sans qu'il soit nécessairement dans ses attributions d'exercer un commandement dans ces services.

Le déroulement souhaitable de la carrière d'un ingénieur débutant dans la recherche le conduira généralement, après quelques années, à occuper un poste d'ingénieur de fabrication ou d'exploitation. Cela implique qu'il bénéficie des mêmes critères de classement et des mêmes possibilités de promotion que ces derniers : en particulier son classement en catégorie 8 b (coefficient 450) intervient normalement à l'âge de 29 ans au plus tard.

A ceux des ingénieurs qui continueraient leur carrière dans la recherche, on assurera une progression de rémunération devant conduire à la catégorie 8 c (coefficient 550) après une ancienneté comparable à celle habituellement constatée pour les ingénieurs des autres secteurs. Ils pourront accéder aux catégories supérieures en fonction de leurs capacités et des possibilités offertes par les structures de recherche.

<b>CADRES</b>	Catégorie : <b>9</b>	Coefficient : <b>880</b>
---------------	----------------------	--------------------------

L'existence de ce niveau se justifie par la valeur technique élevée exigée par la nature des fonctions, l'importance de l'établissement, la nécessité d'une coordination entre plusieurs services. Ce niveau implique de très larges initiatives et responsabilités.

*Handwritten signature* A

*Handwritten signature* des *Handwritten signature*

\_\_\_\_\_

DISPOSITIONS PARTICULIERES CONCERNANT LES  
CADRES DEBUTANTS

Sera classé "cadre débutant" :

- L'Ingénieur débutant, diplômé dans les termes de la loi du 10 juillet 1934 ou du décret du 10 octobre 1937, engagé pour remplir des fonctions d'ingénieur ;
- L'Agent débutant engagé pour remplir des fonctions de cadre exigeant normalement une formation du niveau 1 ou II de l'Education Nationale (circulaire ministérielle du 11 juillet 1967).

Quatre niveaux permettent de tenir compte des aptitudes et de l'expérience professionnelle de chacun :

- le niveau A au coefficient 290
- le niveau B au coefficient 315
- le niveau C au coefficient 345
- le niveau D au coefficient 375

Le coefficient 315 est garanti après 2 ans de présence dans l'entreprise et au plus tard à l'âge de 25 ans.

Une progression sera ensuite assurée devant conduire

- au classement en catégorie 8 a (coefficient 390) au plus tard à l'âge de 28 ans,
- et normalement au classement en catégorie 8 b (coefficient 450) dès qu'il assume une fonction répondant à la définition 8 b et au plus tard à l'âge de 29 ans.

*Handwritten signatures and initials:*  
EJ    f    A    [unclear]    M.G.    MS    Jans